



Jean-Louis PIRAT
Scientific and International Advisor, DGAC-France

Jean-Louis Pirat is graduated from Ecole Polytechnique, Paris (1978) and ENAC, Toulouse (1980).

Within the french DGAC Jean-Louis first took responsibilities in the operation and development of the french Air Traffic Control data processing systems. Then he participated to the researches for the development of the ICAO FANS concept in the late 80s beginning 90s; as such he was the deputy of the french member in the ICAO FANS Committee and member of the ICAO RGCS (airspace separation) Panel. As member of the Eurocontrol PHARE Coordinating Committee, he took a predominant part in the definition of the architecture of the future ground and airborne ATM/CNS systems and of the future data-link applications. In the early 90s he managed the ATM department of a french consulting company which held a leading role in most of the EU ATM research projects and provided consultancy support to Eurocontrol for EATCHIP and to the European Commission for a study on the upgrade of the ATM system in the CIS. In 1995-1997 Jean-Louis led the Airports Bureau of the European Civil Aviation Conference (ECAC) where he managed the APATSI programme to relieve congestion at and around European airports. Between 1997 and 2001 he was responsible of the Management Information systems and networks of the french DGAC (above 6.000 users).

Since 2001 Jean-Louis works for the civil aviation technical center STAC of the french DGAC with particular focus on airports, environmental and safety matters and huge involvements in the related European and international working groups. He managed the technical and environmental studies for the choice of the site of a third Parisian airport and for the public consultation for the new Nantes airport. He is presently scientific and international advisor to the STAC Director and provides his own technical expertise to the DGAC when required. He chaired the EASA rulemaking group on Aerodrome Operations and Services.

Member of the ICAO Aerodromes Panel and PANS Aerodromes Study Group since the beginning, Jean-Louis is the chairman of the Aerodromes Panel (now Aerodrome Design and Operations Panel) since 2012.

Jean-Louis Pirat est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris (1978) et de l'ENAC, Toulouse (1980).

Au sein de la DGAC française, Jean-Louis a d'abord été responsable de l'exploitation et du développement des systèmes de traitement de données pour le contrôle de la circulation aérienne. Ensuite, il a participé aux recherches pour le développement du concept FANS de l'OACI à la fin des années 80 et début des années 90. Il était l'adjoint du membre français du Comité FANS de l'OACI et membre du Groupe de travail de l'OACI RGCS (séparations de l'espace aérien). En tant que membre du Comité de Coordination PHARE d'Eurocontrol, il a pris une part prépondérante dans la définition de l'architecture des futurs systèmes sols et embarqués ATM / CNS et des futures applications de liaison de données. Au début des années 90, il a géré le département ATM d'une société de conseil française qui a joué un rôle de premier plan dans la plupart des projets de recherche ATM de l'UE et a assisté Eurocontrol pour EATCHIP et la Commission européenne pour une étude sur la mise à niveau du système ATM dans la CEI. En 1995-1997, Jean-Louis a dirigé le Bureau des aéroports de la Conférence européenne de l'aviation civile (CEAC), où il a géré le programme APATSI pour soulager la congestion dans les aéroports européens et aux alentours de ceux-ci. Entre 1997 et 2001, il était responsable des systèmes d'information de gestion et des réseaux de la DGAC française (plus de 6.000 utilisateurs).

Depuis 2001, Jean-Louis travaille pour le service technique de l'aviation civile (STAC) de la DGAC française, particulièrement axé sur les domaines des aéroports, de l'environnement et de la sécurité, et s'est très investi dans les groupes de travail européens et internationaux concernés. Il a géré les études techniques et environnementales pour le choix du site d'un troisième aéroport parisien et pour la consultation publique pour le nouvel aéroport de Nantes. Il est actuellement conseiller scientifique et international auprès du Directeur du STAC et fournit sa propre expertise technique à la DGAC au besoin. Il a présidé le groupe de réglementation AESA sur les opérations et les services d'aérodrome.

Membre du Groupe d'experts Aéroports de l'OACI et du Groupe d'étude des aéroports PANS depuis le début, Jean-Louis est le président du Groupe d'experts Aéroports (maintenant conception et exploitation des aéroports) depuis 2012.